

Une pensée incarnée

G.-André Vachon

Volume 5, numéro 3, août 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036402ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036402ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vachon, G.-A. (1969). Une pensée incarnée. *Études françaises*, 5(3), 249–258.
<https://doi.org/10.7202/036402ar>

UNE PENSÉE INCARNÉE

Si l'on en croit l'histoire littéraire, rien n'annonce l'apparition, au milieu du XIX^e siècle canadien, d'un Garneau et d'un Crémazie. D'un seul coup, voici deux hommes assez puissants pour créer une œuvre. Voici enfin deux *témoins*.

1850 serait donc l'an I de la littérature nationale, sous le Régime anglais. La première édition de l'œuvre monumentale de Garneau vient de paraître: la rupture est en effet totale, entre cette *Histoire*, toute moderne par sa méthode, et les essais publiés depuis le début du siècle, sous le même titre, qui continuaient à démarquer les chroniques de l'Ancien Régime. Et il y a une différence d'espèce, entre *le Vieux Soldat*, qui est pourtant un poème de circonstances, et les bouts-rimés: satires, épigrammes, pièces de circonstances, de nos anciens journaux. Le premier historien et le premier poète dignes de ce nom, au Canada, seraient donc apparus en plein désert? Casgrain, qui en fait les patrons d'honneur de l'« École de Québec » (1860), le croit très certainement. Il a sans doute fermé les yeux sur les passages les plus virulents de la première *Histoire du Canada* — il est vrai qu'à cette date l'auteur en prépare une édition expurgée. Il ne percevra pas davantage, une dizaine d'années plus tard, le désaccord profond de certaines de ses lettres avec celles du poète exilé.

On lit, encore trop souvent, les *Lettres* et les *Poésies* de Crémazie, l'*Histoire* de Garneau, avec les yeux de Casgrain; comme si ces deux hommes inauguraient une ère nouvelle: celle d'un certain régionalisme idéologique et littéraire, dont la fin coïncide à peu près avec la Seconde Guerre mondiale. Ils sont bien plutôt les *témoins* d'une époque qui atteint sa centième année, précisément en 1860; et l'on se convainc qu'ils en sont aussi l'aboutissement, lorsque l'on

parcourt les journaux du temps, en faisant abstraction des pièces versifiées et autres monuments « littéraires » qu'ils contiennent.

Les lettres canadiennes, dit-on, ont toujours retardé d'une trentaine d'années sur le mouvement des idées, en France. Cette prétendue constante de notre histoire littéraire n'est vérifiable que sur le dernier siècle: celui qui se termine vers 1950. Casgrain, Fréchette, Garneau fils, Lemay furent des romantiques attardés; Baudelaire, le Parnasse, le Symbolisme n'influenceront guère les poètes québécois, avant 1900; et Ringuet est sans doute, depuis 1860, l'un de nos premiers prosateurs à connaître les maîtres du roman moderne. C'est que le Québec fut, pendant tout ce siècle, un pays fermé; fermé de l'intérieur, s'entend, c'est-à-dire cramponné à un mythe collectif, à une idéologie pourtant incompatible avec le développement de la société industrielle qu'il était devenu. Mais pendant le siècle qui suivit la Conquête, malgré la difficulté des communications maritimes et continentales, malgré les tracasseries des gouverneurs, le pays demeura largement ouvert aux courants d'idées qui parcouraient l'Europe et l'Amérique. Nous avons, en 1850 et non à la fin du siècle, un authentique poète lamartinien: c'est Crémazie; un historien qui adapte à l'étude de l'Amérique française l'esprit et la méthode de Michelet: c'est Garneau. À la même époque, le journal de l'Institut canadien s'intitule *l'Avenir*, comme celui de Lamennais; et Papineau connaîtra personnellement Béranger, Pierre Leroux, Louis Blanc, Lamennais lui-même.

Ces apparentements laissent entendre que les vrais témoins de la vie de l'esprit, au milieu du XIX^e siècle, sont des libéraux, et que la tradition de pensée autochtone à laquelle ils se rattachent n'est certes pas à rechercher dans les essais poétiques ou romanesques qui agrémentent nos premiers journaux.

La littérature est toujours engagée. Pendant le siècle qui suivit la Conquête, l'art du poème et du récit constituent tout au plus une activité d'agrément, de divertissement. Les poètes, les conteurs, ne cherchent guère à tirer, du meilleur d'eux-mêmes, quelque chose de nouveau. Ils

n'expriment rien : ils ne songent qu'à plaire, et réussissent peut-être à « faire oublier les maux du temps ». La littérature digne de ce nom n'est-elle pas plutôt celle qui sans cesse rappelle l'homme à lui-même, à *son temps*, au présent le plus immédiat de sa vie ? Telle est bien la fonction de la poésie et de l'histoire, au moment où Crémazie et Garneau découvrent leur vocation d'écrivain. Mais, sous le Régime militaire, sous les gouvernements de Carleton, de Craig, de Drummond, de Dalhousie, la littérature authentique ne pouvait être qu'une littérature de combat ¹.

*

* *

L'événement le plus important de l'histoire du journalisme québécois n'est pas la fondation, en 1764, de *la Gazette de Québec/The Quebec Gazette*, mais l'arrivée à Montréal de Fleury Mesplet, en 1776. Installé à Philadelphie, aux côtés de Franklin, ce Français libertaire et voltairien avait imprimé, et peut-être rédigé l'*Adresse du Congrès aux habitants de la Province de Québec*, peu après la tenue du premier « congrès continental », qui avait réuni dans la capitale de la Pennsylvanie, en 1774, les délégués des treize États fondateurs de l'Union américaine. Deux ans plus tard il entre au Canada, sur les arrières de l'armée américaine commandée par Arnold, et malgré les revers des Congressistes — Montréal est libérée à la mi-juin — ne quittera plus la ville. En 1778 il fonde, avec Valentin Jautard, *la Gazette du commerce et littéraire* ², dont l'existence, comme journal de langue française, ne durera pas plus d'un an. Elle passe au bilinguisme, puis à la langue

1. Sur l'histoire intellectuelle de cette période, cf. André Beaulieu et Jean Hamelin, *les Journaux du Québec de 1764 à 1964*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, et Paris, Librairie Armand Colin, 1965, xxvi-334 p.; John Hare et Jean-Pierre Wallot, *les Imprimés dans le Bas-Canada, 1801-1810*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1967, xvi-384 p.; André Beaulieu et Jean Hamelin, « Aperçu du journalisme québécois d'expression française », *Recherches sociographiques*, vol. VII, no 3, 1966, p. 305-348.

2. Le premier numéro paraît le 3 juin 1778. En septembre, le titre devient *la Gazette littéraire*. La publication est interrompue, entre juin 1779 et 1785. Lorsque le journal recommence à paraître, il est bilingue. Il sera publié uniquement en anglais, à partir de 1824 (cf. André Beaulieu et Jean Hamelin, *les Journaux du Québec de 1764 à 1964*, p. 95).

anglaise, tandis que naissent le *Courrier de Québec* et le *Canadien* (octobre et novembre 1806). Le premier cessera de paraître à la fin de 1808, mais le second, même s'il est en partie relayé, à partir de 1826, par la très radicale *Minerve*, vivra jusqu'à l'aube de notre siècle.

Lorsque la *Minerve*, après 1840, cessera d'appuyer Papineau et le parti « patriote », l'*Avenir* (1847), puis le *Pays* (1852) reprendront la tradition libertaire et démocrate inaugurée, dès après la Conquête, par Mesplet. Mais l'ère de l'unanimité est déjà commencée: la condamnation de l'Institut canadien par M^{sr} Bourget intervient en 1858. L'on ne comprendra bientôt plus que les organes du parti « rouge »³, et plus tard, Arthur Buies et Olivar Asselin, aient été les héritiers de l'histoire intellectuelle extrêmement diverse et mouvementée des années 1778-1810.

1860: le Mouvement littéraire de Québec donne ses premières œuvres, tandis que la pensée libérale entre en éclipse pour un siècle. Pour un siècle, à peine: Québécois d'aujourd'hui, nous reconnaitrons volontiers pour nos vrais pères ces hommes d'avant la Grande Noirceur.

*

* *

Si la *Gazette* française de Montréal cesse de paraître après un an d'existence, c'est que son directeur a été incarcéré, sur l'ordre du gouverneur Haldimand. Mesplet s'était pourtant ingénié, pendant toute cette année, à masquer ses véritables intentions. Les morceaux que nous reproduisons ici font tour à tour l'éloge de l'ignorance et de la science, de la réaction anti-voltairienne et de Voltaire lui-même, de la liberté de la presse et de la censure. Démarches contradictoires, mais qui toutes contribuent à transmettre une certaine image, nette et globale, de l'esprit des Lumières. L'éloge de l'ignorance, qui fait certainement allusion au légendaire analphabétisme des *habitants* d'alors, frise l'hyperbole et sert de repoussoir aux réponses dirigées contre le triste Ennemi des sciences. Dans le débat sur

3. L'*Avenir* et le *Pays* s'opposent à la *Minerve*, comme la *Minerve* s'opposait au *Canadien*, et celui-ci, au *Courrier* et à la *Gazette de Québec*.

Voltaire, même jeu. Les deux rédacteurs voltairiens vantent « cet homme unique, dont la mort a plongé toute la République des Lettres dans une consternation que la suite des temps ne modérera jamais ». « Ennemi du Despotisme, par conséquent des Grands; Historien trop véridique, Critique sans fard, Poète, historien, Phisicien, Politique; enfin universel; il sçut tout, parla de tout, décida de tout ... »⁴ Mais le portrait classique du philosophe vieillissant, que reproduisent les extraits empruntés par Mesplet au *Dictionnaire anti-philosophique*, parlent déjà d'un personnage exceptionnel, qui se confond avec son mythe: « Sa vue m'effraya; je crus voir un spectre; je n'ai jamais vu d'homme qui ressemble plus à un mort. Cette momie Européenne a à peine six onces de chair sur les os. Puisqu'il existe, il faut nécessairement que ce soit un esprit; car il n'a point de corps. »⁵ Et dans le dialogue fort courtois du Censeur et de l'Admirateur, il est clair que Mesplet défend, par la voix de celui-ci, la liberté de la presse.

Fondée une quinzaine d'années avant le journal de Mesplet, la *Gazette* bilingue de Québec jouera longtemps le rôle de journal officiel. Elle accorde une part importante à l'information politique, et publie les mandements officiels des gouverneurs. Jusqu'à la fondation du *Canadien*, et surtout pendant l'éclipse de la *Gazette* de Montréal, il lui arrive de refléter des vues nettement opposées à celles du parti gouvernemental. Le premier texte que nous en extrayons renvoie clairement aux luttes qui ont entouré l'application de l'Acte constitutionnel de 1791. Il est certainement rédigé par un de ces « hommes à talents » qui vont bientôt se regrouper autour de Pierre Bédard. Londres vient de

4. Voir « Lettre de l'Homme sans préjugé », p. 283, et « Lettre anonyme d'un directeur d'Académie », p. 284.

5. Voir « Extraits du *Dictionnaire anti-philosophique* », p. 280. Beaucoup plus tard, pour exprimer son horreur de l'Europe républicaine, Casgrain aura recours à la même image mythique. « Partout se dressait devant lui le fantôme hideux d'une société pourrie: ulcère gangrené, cadavre fétide auquel une dernière secousse galvanique communique un reste de vie; spectre aux formes grêles, au front imbécile, au teint hâve et livide, au regard glauque et vitreux, suant le vice et la débauche à travers une peau voltairienne » (« Fantaisie » (1860), dans *Œuvres complètes de l'abbé H.-R. Casgrain*, Québec, Darveau, 1873, t. III, p. 31).

diviser la colonie en Haut et Bas-Canada, et lui a accordé une « Chambre d'assemblée » élue au suffrage universel. Le gouvernement et les seigneurs de langue française ont tout fait pour retarder l'application de ces mesures qui les contraindraient à partager leur pouvoir. Ils doivent lutter à la fois contre les bourgeois francophones, qui obtiendront en effet une confortable majorité, dès l'élection de la première Législature, en 1792, et les marchands anglais, qui craignent tout autant les Canadiens que les gens en place. Cette « supplique » fictive, d'un défenseur des intérêts des seigneurs et du gouvernement, est d'une gaucherie qu'il est inutile de souligner. Mais l'effort, ici, importe plus que la réussite. L'auteur veut convaincre et il sait qu'il doit recourir à certaines ressources expressives du langage que l'usage quotidien ignore, ou exploite timidement. Il adopte volontiers (ou réinvente ?) le ton de la polémique voltaïrienne, pour dénoncer les abus des puissants, l'Ancien Régime, la collusion de l'Église et du pouvoir, comme pour faire l'éloge des « lumières » et de la « raison ». Le texte suivant, par contraste, est anodin, et s'il fait allusion aux rivalités entre Canadiens et Britanniques, entre ceux-ci et les Congressistes d'outre-frontière, c'est d'une manière voilée.

Journal semi-officiel et bilingue, *la Gazette de Québec* ne pouvait jouer le rôle d'une presse libre, dans le Bas-Canada. Les marchands anglais, dont les intérêts ne coïncidaient pas toujours avec ceux du gouvernement, fondèrent en 1804 *The Quebec Mercury*, qui se fit bientôt un devoir de dénigrer tout ce qui était canadien : langue, religion, coutumes, institutions. En 1806 commencent à paraître, presque en même temps, deux journaux de langue française : *le Canadien*, fondé par Pierre Bédard, F. Blanchet et Denis-Benjamin Viger, d'abord pour répondre aux attaques du *Mercury*, et *le Courrier de Québec*, organe des « gens à places » de langue française, groupés autour du juge De Bonne et de Joseph-François Perrault.

Les rédacteurs du *Canadien* se présentent comme des « hommes à talents qui font encore partie de la masse et qui n'ont pas d'intérêts séparés du peuple ». La « Lettre de Plé-

béius », que nous citons, désigne clairement les ennemis des Canadiens, peuple et bourgeois : ce sont les officiers du gouvernement et « toute la classe des étrangers venus dans ce pays, non à dessein de s'y établir, mais pour y faire fortune, [et] qui ont également un intérêt opposé à celui du peuple »⁶. L'action de Pierre Bédard et de ses compagnons se situe donc au cœur d'un conflit d'intérêts, clairement perçu et avoué, où les vues théoriques et les idéologies n'interviendront que comme armes de combat. La culture de ces hommes d'action paraît mince, comparée à celle du juge De Bonne et de Perrault, qui émaillent chaque livraison du *Courrier* de longs extraits empruntés aux meilleurs auteurs français⁷. Mais *le Courrier* illustre, d'une manière inattendue, la riche diversité de la vie de l'esprit, à cette époque. Ses fondateurs sont voltairiens — Perrault affichera même un anticléricalisme virulent, tout au long de la lutte pour la laïcité des écoles qui occupe la dernière partie de sa vie — mais en politique ils sont conservateurs, loyalistes, en un mot : dévoués aux intérêts de ceux dont ils détiennent leurs « places »⁸.

Quant au *Canadien*, s'il cite des auteurs, c'est plutôt Blackstone, Locke, et le juriste suisse De Lolme, qui avait publié en français un commentaire de la Constitution de l'Angleterre. Il ne prétend à rien d'autre qu'à instruire le peuple ; l'instruire de ses droits, qui sont clairement inscrits dans la Constitution démocratique dont jouissent les deux Canadas, depuis 1791. Le salut des Canadiens réside tout

6. Voir « Lettre de Plébéius », p. 304.

7. L'analyse exhaustive du contenu du *Courrier* a été faite par John Hare et Jean-Pierre Wallot, *les Imprimés dans le Bas-Canada, 1801-1810*, p. 332-344. Dans notre choix de textes, nous n'avons rien retenu du *Courrier*, car il eût fallu, pour donner une juste idée de son contenu, reprendre ici les pages de littérature française qu'il se contente souvent de reproduire, sous une rubrique intitulée « Mélanges ».

8. Sur Perrault, cf. Jean Jacques Jolois, *Joseph-François Perrault, 1753-1844. Pour un enseignement laïque au Bas-Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, sous presse. C'est auprès de Perrault que l'historien Garneau recevra sa première formation intellectuelle. À partir de sa treizième année, il fréquente l'une des écoles fondées par celui-ci, et avant d'entrer à l'étude du notaire Campbell, l'assistera régulièrement dans son travail de greffier. Voir la chronologie établie par P. Wyczynski, pour son édition du *Voyage en Angleterre et en France*, de F.-X. Garneau (Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1968, p. 13).

entier dans leur qualité de sujets britanniques: Bédard et ses collaborateurs reviennent infatigablement sur ce thème; si bien que l'on se demande s'ils n'ont pas eu quelque difficulté à l'inculquer à leurs lecteurs. Selon *le Canadien*, le conquérant aurait tout fait pour maintenir ses nouveaux sujets dans l'ignorance de leurs droits: « On se gardoit bien de donner aux Canadiens l'idée d'avantages dont on ne vouloit pas qu'ils fissent usage; et tout en les traitant de *French*, on les entretenoit soigneusement dans leurs anciennes idées François relativement au gouvernement »⁹. Ces observations sont souvent assorties d'un portrait-charge de l'Ancien Régime, dont les traits sont constants. Le pays était alors « gouverné par un despote entouré d'esclaves, ministres de sa volonté suprême, qui se dédommageoient de leur servitude en exerçant eux-mêmes despotiquement l'autorité qui leur étoit déléguée »¹⁰. Habitué à un régime politique autoritaire, ces conquis sont longtemps demeurés « enchaînés par les préjugés que le Gouvernement François inspiroit à ses sujets. Ils sont persuadés que c'est un crime de parler sur les affaires publiques et surtout de toucher le moins du monde à l'administration. » Ils ont continué « à se reposer sur le gouvernement du soin de veiller à leurs intérêts », et, de conclure *le Canadien*, « ils ont attendu un peu tard pour sortir de cette léthargie honteuse et déshonorante pour un peuple appelé par un Roi bienfaisant, par une nation généreuse à partager les fonctions et les soins de leur propre gouvernement »¹¹.

« Qu'a le Gouvernement à craindre, demande encore *le Canadien*, de ce que le peuple jouisse de tous les privilèges de sujet Britannique, que le Roi et le Parlement lui ont accordés ? [...] Que le peuple s'en souvienne; *le droit d'avoir une représentation libre de toute influence de la part des Officiers du Gouvernement, est l'essence de la Constitution* »¹². Le parti de Bédard demeure donc de ten-

9. Voir « Note de la Direction », p. 312.

10. Voir « Le peuple souverain », p. 347.

11. Voir « Lettre du Solitaire », p. 326, 327, 328.

12. Voir « La représentation démocratique », p. 332, 333.

dance modérée — « Je n'entends pas, écrit un lecteur en 1809, qu'il faille élire des Jacobins et des ennemis de l'état. »¹³ — et somme toute, aussi loyaliste que le parti du juge De Bonne. Ce qu'il défend, ce sont des intérêts, et non d'abord des idées. Celles-ci, on les réinvente au gré des circonstances, en utilisant à l'occasion les traités anglais de philosophie politique et les grands commentaires de la Constitution qui s'en inspirent. Mais cette philosophie procède d'un esprit qui est celui de Montesquieu et de Voltaire. Il n'est donc pas étonnant que *le Canadien*, lorsqu'il dénonce le principe de l'autorité de droit divin, lorsqu'il défend des droits fondés sur l'égalité de tous les hommes, retrouve parfois le vocabulaire de la pensée libérale.

La tradition de pensée et d'expression qui, à travers les « patriotes » de Papineau, les « rouges » et l'Institut canadien, aboutit à Garneau et à Crémazie, remonte donc à la *Gazette* de Montréal, mais non sans être passée par le creuset du *Canadien*. Si une culture québécoise, autochtone, nettement différenciée de celle de la France, s'est peu à peu constituée pendant le premier quart du XIX^e siècle, c'est certainement pour une large part grâce à ce journal. La feuille du juge De Bonne témoigne plutôt de la survivance en terre québécoise de « la » culture française : on y retrouve l'arsenal des noms d'auteurs, des titres d'œuvres, des thèmes, des idées qu'il convenait de ne pas ignorer, à l'époque, pour être réputé voltairien bon teint. Bédard, Blanchet, Viger ont d'autres soucis, leur existence étant moins facile que celle des rédacteurs du *Courrier*. La difficulté d'exister, source de toute réflexion comme de toute expression, philosophique ou littéraire, ils la vivent concrètement, dans une situation politique et sociale qu'ils cherchent sans cesse à clarifier pour leurs lecteurs. C'est à cause d'eux surtout que la pensée libérale, et expressément voltairienne du milieu du siècle, sera une pensée incarnée. Et le mérite le plus durable de ce courant libéral — qui a aussi engendré le soulèvement de 1837 — est certainement d'avoir favorisé la naissance de la poésie, de l'histoire, du

13. Voir « Lettre d'un lecteur au sujet des élections », p. 339.

roman québécois. Il existe désormais, dans ce Bas-Canada redevenu en 1867 la Province de Québec, une pensée, une culture autochtones, que les idéologies régnautes n'empêcheront pas tout à fait de s'exprimer. De Gaspé n'est certes pas un esprit libéral, et Taché est nettement réactionnaire. Ils sont pourtant de vrais témoins de leur temps. Ils comptent en tout cas parmi les rares écrivains qui, de 1860 à nos jours, auront rendu possible l'existence, ou la survie, d'une tradition québécoise.

G.-ANDRÉ VACHON

N.B. Dans les textes que nous reproduisons, nous avons respecté l'orthographe des originaux. Toutefois, afin d'en faciliter la lecture, nous avons cru préférable de rétablir les accents. De plus, nous n'avons pas hésité à corriger une erreur grammaticale ou une coquille et à rétablir la ponctuation, lorsque la compréhension l'exigeait.